

Les femmes dans la mondialisation

Sophie Charlier (Entraide et Fraternité/Vivre ensemble)

et Hélène Ryckmans (Le Monde selon les femmes)

Pour le Forum Mondial des Alternatives



rue du Gouvernement Provisoire 32
1000 Bruxelles
Tél.: 02 227 66 80 fax : 02 217 32 59
entraide@entraide.be
<http://www.entraide.be>

2003



rue de la Sablonnière 18
1000 Bruxelles
tél. : 02 223 05 12 fax: 02 223 15 12
helene@mondefemmes.org
<http://www.mondefemmes.org>

Index

<i>Introduction</i>	3
La mondialisation et la pauvreté	3
<i>1. La mondialisation et les rapports de genre</i>	4
1.1. Questions de cultures	4
1.2. L'uniformisation des modes de production et de consommation	4
1.3. Les acteurs politiques	8
1.4. La mondialisation et l'environnement	10
<i>2. Les apports de l'analyse de genre</i>	12
2.1. Le genre et le développement : des concepts importés du Nord ?	12
2.2. Les apports de la recherche	12
2.3. Le genre dans les institutions internationales de développement	19
<i>3. Le rôle des mouvements de femmes pour les alternatives à la mondialisation</i>	23
3.1. Histoire des mouvements de femmes	23
3.3. Les défis de la mondialisation pour les femmes	25
3.4. La dynamique de la Marche mondiale des femmes	29
3.5. Les revendications nouvelles	30
<i>Conclusions</i>	31
<i>Annexe : Revendications de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000</i>	32

Introduction

La mondialisation et la pauvreté

La mondialisation¹ est devenue depuis les années '90 le mot qui caractérise une économie planétaire. Elle impose, de plus en plus fort et jusque dans les villages les plus reculés, la loi du libre marché et la force de la finance.

Si les échanges mondiaux ne sont pas un phénomène nouveau, ils ont évolué au cours du temps en fonction des nouvelles techniques, des nouvelles approches de l'organisation industrielle mais également par besoin d'une expansion spatiale du commerce et de l'investissement. Ce qui caractérise fondamentalement la mondialisation actuelle ce sont, d'une part, de nouveaux types d'organisations, beaucoup plus souples, plus mobiles et de dimension internationale (ils résultent partiellement des nouvelles technologies de l'information) et, d'autre part, le passage des économies industrielles à des économies fondées sur le savoir. Elle impose également un modèle de consommation unique (le village planétaire) qui peut anéantir les productions locales et déstructurer les sociétés. Les Etats ont de moins en moins d'autonomie pour définir leurs politiques, celles-ci sont souvent imposées ou orientées par les institutions financières internationales (notamment dans le cadre de la remise de la dette) et/ou des dirigeants financiers et industriels.

La mondialisation a des retombées qui touchent de manière inégale les riches et les pauvres, les hommes et les femmes. Elle accroît les inégalités entre classes sociales, entre hommes et femmes et accentue la pauvreté. La privatisation des secteurs sociaux et la dérégulation du marché du travail ont poussé des millions de personnes, au Nord comme au Sud, dans l'endettement, le chômage et la misère.

Notre propos est d'analyser les enjeux multiples de la mondialisation et de mettre en évidence leurs conséquences sur les rapports hommes-femmes, de les situer dans le contexte de la coopération au développement et de montrer comment les femmes et surtout les mouvements de femmes se situent et réagissent vis-à-vis de ce phénomène.

Ce document explore trois axes :

1. les grands enjeux de la mondialisation, dans une lecture des rapports de genre. Nous en avons identifié quatre : les questions culturelles, économiques, politiques et environnementales ;
2. l'importance d'adopter une lecture de genre de ces enjeux, en montrant les impacts spécifiques de la mondialisation sur les femmes ;
3. comment les mouvements de femmes se positionnent face à ces grands enjeux de la mondialisation.

De plus en plus de citoyens, de citoyennes et d'organisations sociales dénoncent les effets pervers de la mondialisation et demandent une autre mondialisation, celle des citoyens et de la solidarité : 'une altermondialisation'. Ils manifestent leur inquiétude devant le modèle néo-libéral. Ils souhaitent construire un autre monde, plus solidaire, et les femmes prennent leur place dans ce mouvement. Dans les lieux de précarité et de pauvreté, ce sont les femmes et les enfants qui sont les plus touchés. Les femmes sont donc de plus en plus nombreuses à souffrir dans leur chair et à dénoncer les effets pervers de la mondialisation économique actuelle. Ce sont elles en effet qui tentent de maintenir une certaine qualité de vie et les valeurs de solidarité entre générations. Elles montrent leur volonté d'être reconnues pour leurs apports fondamentaux au bien-être de chacun.

¹ La mondialisation est un concept encore assez flou qui fait référence à des transactions internationales d'ordre économique, politique, social et culturel facilitées par la technologie moderne.

1. La mondialisation et les rapports de genre

1.1. Questions de cultures

Lorsque l'on parle des différences entre les femmes et les hommes, l'imaginaire s'accorde souvent à les exprimer en termes de caractères soit-disant naturels ou biologiques. On imagine facilement que ce serait la nature, suivant les règles génétiques, qui aurait rendu les femmes faibles, jolies, fines, intuitives, maternelles, délicates. Ce serait la raison pour laquelle elles sont dominées par le sexe, naturellement fort, de l'homme. Cette domination s'exprime de différentes manières suivant les cultures. Nous rejoignons Colette Guillaumin² quand elle s'interroge sur la vision des rapports hommes-femmes en termes naturels : *“ Le "naturel" ne serait-il pas qu'une interprétation ancrée dans nos relations sociales où certains ont un rôle dominant (et ne voudraient pas le perdre) et d'autres sont assignés dans un rôle de dépendance ”.*

Les féministes dénoncent le fait que les rapports de pouvoir, de domination entre les sexes ou également entre les différentes races humaines trouvent souvent leur justification dans des éléments naturalistes qui puisent leurs origines dans une vision viscérale ou programmée des conduites humaines. En général, il est plus facile pour les dominants de se retrancher derrière ces explications naturalistes, qui permettent d'avancer des contre-vérités et de justifier le maintien du pouvoir en place.

En réalité, les classes de sexe ont été instituées par des rapports culturels et sociaux spécifiques, une forme culturelle propre de domination, basée sur le patriarcat. C'est pourquoi l'on parle de relations de genre³, déterminées par des facteurs sociaux, culturels ainsi que les différents modes de vie.

Les modifications profondes imposées par l'approche de genre dans les relations hommes/femmes provoquent certaines craintes. Il s'agit en effet d'une lutte de pouvoir qui demande une renégociation permanente des rôles entre les hommes et les femmes et qui conduit à une autre répartition des sexes dans les lieux de pouvoir ainsi qu'une place égale pour chacune et chacun à tous les niveaux de la société. Les relations de genre, comme le souligne J. Bisilliat⁴ : *“(…) ne dénoncent-elles pas, en effet, la construction du pouvoir masculin tout en impliquant la possibilité de la disparition nécessaire, et possible, de cette universelle subordination féminine ? ”.*

1.2. L'uniformisation des modes de production et de consommation

Une mondialisation caractérisée par la mobilité des capitaux et des entreprises

Deux aspects clés caractérisent l'organisation actuelle de l'économie mondiale : d'une part, la mobilité mondiale des capitaux, soit le volume énorme de capitaux à court terme qui circule sur les marchés des changes et des valeurs mobilières, désignée par le vocable

² GUILLAUMIN Colette : *Sexe, Race et pratique du pouvoir, L'idée de Nature*, Recherche, côté-femmes, 1997, p 67.

³ Genre, vient de l'anglais "gender" : le concept s'est répandu à la fin des années 80 dans les pays anglo-saxons d'abord. En France on parlait davantage de "rapports sociaux de sexe". La préparation de la conférence de l'ONU en 1995 à Beijing en a fait un terme de référence utilisé dans toutes les institutions internationales, les agences de développement et les politiques publiques.

⁴ BISILLIAT Jeanne, *Le genre : une nécessité historique face à des contextes aporétiques*, chaire Quetelet 2000, séance plénière : axe 2 rapport de genre, UCL, Louvain-la-Neuve, 21-24 novembre 2000.

de 'mondialisation financière'⁵. D'autre part, la mondialisation se caractérise par une organisation de la production axée sur des réseaux transnationaux. Les entreprises n'ont plus nécessairement d'attaches nationales, elles peuvent se déplacer à tout moment en fonction des avantages qui leurs sont offerts : fiscaux (les places Off shore, les paradis fiscaux), économiques (géostratégiques), sociaux (en fonction du niveau des salaires d'un pays et/ou des conditions de travail qui y prévalent). Les rapports entre les entreprises fluctuent entre alliances stratégiques internationales, rapports de sous-traitance (difficilement contrôlables socialement) ou segmentation des tâches et recours à des sociétés plus ou moins indépendantes.

La mondialisation, dont l'origine remonte aux évolutions en matière de transports après la Seconde Guerre Mondiale, s'est amplifiée ces dernières années grâce aux nouvelles technologies de la communication et de l'information. La libéralisation des politiques relatives au commerce et à l'investissement dans le contexte des marchés mondiaux ainsi que la déréglementation de plus en plus poussée des marchés financiers ont par ailleurs été des facteurs favorables à cette mondialisation. Cette économie est définie par des accords multilatéraux et des règles commerciales fixées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), par des institutions financières internationales et des entreprises multinationales. Elle se concrétise par une tendance à la libre circulation, avec le minimum d'obstacles possible (barrières douanières, taxes) pour les biens et les capitaux.

La mondialisation et le système économique lié à la richesse financière peuvent avoir pour effet d'aggraver les inégalités et s'accompagner de conditions de travail utilisant au maximum les capacités des populations démunies qui n'ont d'autre solution que d'accepter le travail tel que proposé. En Amérique centrale, les femmes agricultrices quittent le milieu rural et ses conditions de vie difficiles pour aller travailler dans les usines situées en zones franches (exemple : les 'Maquilas'), dans l'espoir d'une situation meilleure. Pourtant, les conditions de travail y sont encore plus dures et on constate des conséquences importantes et spécifiques sur le vécu des femmes, surtout en milieu populaire et dans la petite agriculture familiale.

Une économie basée sur la croissance et le profit

Encore aujourd'hui, l'économie dominante néglige la contribution économique des femmes. Les politiques monétaires reposent sur certaines présomptions concernant les femmes et les hommes et sur leurs rôles respectifs dans l'économie. L'identification de la richesse à l'économie marchande a empêché de valoriser la contribution non monétaire (en dehors de la sphère marchande et donc non visible), essentiellement féminine, à la production et à la reproduction sociale. Dans les campagnes, des femmes travaillent, souvent sans rémunération, sur les exploitations familiales. Dans les villes, elles sont mobilisées dans les activités de services ou commerciales dites informelles. Non mesurée, cette contribution reste invisible et souvent peu valorisée socialement, particulièrement dans le monde rural.

⁵ Les échanges monétaires financiers se font actuellement dans le monde entier 24 heures sur 24. Il existe un système financier monétaire tentaculaire qui échappe au contrôle des gouvernements nationaux. Les événements du 11 septembre dernier aux Etats-Unis ont mis en évidence la non-régulation et les dérives possibles du système financier international.

Les statistiques disent peu sur le travail des femmes !

Il y a 20 ans, les statistiques officielles enregistraient un déclin de la participation des femmes dans le secteur agricole. Ce déclin fut particulièrement marqué en Amérique centrale : de 6,3 % en 1960 à 3,6% en 1970. Une recherche sur le terrain dans la zone ouest du Honduras⁶ a montré que ces statistiques sous-estimaient largement la contribution des femmes qui travaillaient dans le secteur. Lorsque l'on a cherché localement à dénombrer la main d'œuvre féminine dans les plantations de tabac et de café, les chiffres ont mis en évidence une importante différence par rapport au recensement agricole de la région. Dans le district, on a compté 11640 femmes agricultrices, tandis que le recensement en avait enregistré 642 : une différence de 10998 ouvrières. On doit évidemment s'interroger sur le pourquoi d'une telle différence.

On relève plusieurs problèmes dans la méthodologie de recensement :

- la définition du travail agricole comme activité économique principale et excluant les activités informelles de la définition du travail ;
- l'existence d'une catégorie de travail familial non rémunéré (non considéré)
- la méthode de questionnement et le temps restreint consacré au questionnaire.

Les femmes n'étaient pas considérées comme économiquement actives, ni par les enquêteurs, ni par les femmes elles-mêmes.

Dans les recensements agricoles, les femmes apparaissent comme économiquement non actives. Elles-mêmes se disent "sans profession", ménagère ou "ne faisant rien". Les enquêteurs et les statisticiens, qui sont souvent des hommes, ont des *a priori* sur le rôle des femmes et ne posent pas toujours les bonnes questions. Lorsqu'on inclut des questions plus précises sur les activités agricoles, le taux d'activité des femmes augmente.

Des politiques d'ajustement structurel imposées aux pays endettés

Dans les années 80, les conséquences du surendettement et l'impossibilité pour un grand nombre de pays du Sud et de l'Est de rembourser leur dette les ont acculés à accepter, en échange des mesures d'allègement, des politiques imposées par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) : les politiques dites d'ajustement structurel (PAS).

Rapidement cependant, des études ont tenté d'en mesurer les effets (dont celles de l'Unicef avec son *Ajustement à visage humain*⁷). En opérant des restructurations dans l'administration, en privatisant les entreprises publiques rentables, en restreignant les budgets alloués à l'éducation, à la santé, à la fourniture d'eau potable et au secteur de l'emploi, ces politiques ont fortement dégradé les systèmes sociaux. Il a fallu les recherches d'économistes féministes pour mettre au jour les conséquences négatives des ajustements structurels sur les femmes.

Dans le **secteur de l'éducation**, la dégradation des services publics, parallèlement à une privatisation de ceux-ci, a eu comme conséquence une exclusion intellectuelle et sociale des franges les plus démunies de la société, surtout des femmes et des filles. Les filles sont généralement les premières retirées de l'école pour pallier le manque de main d'œuvre

⁶ Mayra Buvinic *The missing workers : women in the rural economies in Latin America and the Carribea*, FAO, 1999

⁷ M. Cernea et al., *L'ajustement à visage humain*, Unicef, 1988

dans l'économie familiale. Le rapport biennal de l'UNIFEM⁸ met en évidence le lien entre l'endettement accru et une baisse de l'inscription des filles dans les écoles secondaires. Parmi les pays pour lesquels des chiffres sont disponibles pour l'éducation et la réduction de la dette, 16 ont connu une baisse d'inscription des filles dans les écoles secondaires; parmi ces 16 pays, 12 ont connu un endettement accru.

Dans le **secteur de la santé**, la réduction des budgets a entraîné celle des infrastructures publiques et un manque d'équipement sanitaire et de personnel qualifié. Il en découle une privatisation des services de santé. En 1987, l'Initiative de Bamako oblige les services de soins de santé primaire (de base) à faire payer une partie des soins aux malades. Le CARAF, au Sénégal, a identifié les conséquences pour les femmes, groupe vulnérable du fait des maternités et de l'allaitement : un taux de mortalité maternelle élevé et en augmentation, des symptômes de malnutrition et d'anémie ainsi qu'un taux de mortalité infantile en augmentation⁹. La crise économique elle-même crée des risques spécifiques pour des raisons financières : avortement sélectif aux dépens des petites filles pour éviter de payer la dot parfois exorbitante dans certains pays. En Afrique, le problème du SIDA, qui a des conséquences très graves sur les populations, est difficile à résoudre par manque de budgets.

Au niveau micro-économique, les femmes ont été moins touchées dans un premier temps. En effet, elles jouent un rôle tampon dans la production invisible de l'agriculture de subsistance et dans le secteur informel urbain. Mais dans un deuxième temps, ces secteurs eux-mêmes ont été investis par les hommes¹⁰ licenciés, sans emploi, qui ont augmenté la concurrence et ont fait pression sur les femmes. Par ricochet, les femmes ont eu à assumer des charges beaucoup plus fortes dans le ménage, du fait de l'impossibilité des hommes de jouer leur rôle traditionnel de gagne-pain.

Une autre conséquence de la situation de non-emploi est l'augmentation de l'exode rural des hommes et, par conséquent, l'augmentation du nombre de femmes seules, soutiens de famille ou chefs d'exploitation. On constate que cela se traduit par une augmentation de la pauvreté. L'argent ne revient pas au village, les salaires perçus par les hommes à l'extérieur ne compensent que rarement les pertes de revenus liés à l'exploitation agricole.

Cependant, les crises, les ajustements structurels et le dynamisme des organisations de femmes ont aussi contribué à rendre plus 'visible' le rôle dynamique joué par les femmes des milieux populaires des pays du Sud, dans la gestion communautaire et dans différentes pratiques d'économie populaire. Les femmes et les hommes qui sont restés dans les villages ont développé de nouvelles alternatives économiques, de nouvelles sources de revenu. L'agriculture fait partie d'un ensemble de stratégies économiques. Ainsi, les femmes boliviennes ont développé la transformation des produits, l'hôtellerie, l'artisanat...

⁸ UNIFEM, *Le progrès des femmes à travers le monde*, 2000, p.11

⁹ Sokhna DIOUF, exposé présenté dans le cadre de la journée de réflexion : *Réduire la pauvreté des femmes : une approche genre dans les stratégies de la Banque Mondiale*, 9 mars 2001, Le Monde selon les femmes et Entraide et Fraternité.

¹⁰ Avec la crise économique, des hommes ont assumé des activités traditionnellement réservées aux femmes. Des jeunes chômeurs ont par exemple lancé des activités de maraîchage, qui est une activité traditionnelle des femmes. Ils ont chassé les femmes de certaines terres pour s'occuper de cette activité.

Le nombre de femmes seules, chefs de ménage, augmente

Le nombre de femmes seules, chefs de ménage, augmente un peu partout. En Afrique subsaharienne, à peu près un tiers des ménages ruraux ont à leur tête une femme. C'est le cas également en ville. En Amérique latine, selon une enquête officielle menée en 1990¹¹, le nombre de foyers dirigés par des femmes représente, par rapport à la totalité des foyers urbains : 21% en Argentine, 16,7% en Bolivie, 20,1% au Brésil, 22,6% en Colombie, 23,2% au Chili, 17,7% au Mexique, 19,7% au Paraguay, 25,2% en Uruguay et 22,1% au Venezuela¹². En Afrique, les données des Nations Unies indiquent un pourcentage de femmes chefs de ménage de 45% au Botswana, 28% en Zambie, 27% au Ghana¹³.

Au niveau mésoéconomique, la crise de la dette oblige les gouvernements à chercher des devises et à privilégier des productions industrielles d'exportation, notamment par le développement d'une agriculture intensive industrielle, au détriment de la petite paysannerie qui occupe encore un grand nombre de personnes (hommes et femmes) et joue un rôle primordial dans la sécurité alimentaire. Les politiques agricoles nationales ne peuvent protéger ni même favoriser leur agriculture paysanne. L'ouverture des frontières est souvent synonyme d'inondation des marchés locaux par des produits de base industriels à prix très bas. On a connu alors une dualisation de l'agriculture : pour la petite agriculture, les réductions de subventions (entre autres aux équipements, aux semences, aux engrais) ont entraîné une forte baisse des rendements et de la production agricole, stimulant parfois la recherche d'alternatives. En milieu rural, les femmes jouent un rôle important dans l'agriculture de subsistance et dans la production de plantes médicinales.

Enfin, nous rejoignons l'idée d'Eurostep : "*La croissance économique ne résout pas en soi la pauvreté. Au contraire, elle peut même l'accroître. La croissance économique n'est pas une fin en soi. Les politiques économiques doivent être vues comme un moyen d'éradiquer la pauvreté et doivent promouvoir la redistribution équitable des revenus et l'accès accru sur les ressources à travers la justice et l'égalité*"¹⁴.

1.3. Les acteurs politiques

Le poids des institutions supra-étatiques

La mondialisation se concrétise aussi par un accroissement du poids des acteurs économiques supra-étatiques, comme les institutions financières (Banque mondiale et FMI) et l'OMC. On peut constater une baisse d'autonomie de décision des Etats. Ceux-ci se voient obligés de produire des résultats économiques et budgétaires sanctionnés par des institutions internationales. Le fonctionnement non démocratique de ces institutions financières et leur manque de transparence a souvent été dénoncé, notamment par les

¹¹ Cepal, *Familia y futuro*. Santiago de Chili, 1994 et J. Bisilliat (sous la dir. de), *Femmes du Sud chefs de famille*, Paris, Karthala, 1996.

¹² Cepal, *La equidad en el panorama social de América latina durante los años ochenta*, in H. Ryckmans, I. Yépez, S. Charlier et Ch. Ouedraogo, *Logiques des femmes face à la mondialisation et effets sur les relations de genre dans la famille*, chaire Quetelet, LLN, 1998.

¹³ Nations Unies, *Les femmes dans le monde*, in H. Ryckmans, I. Yépez, S. Charlier et Ch. Ouedraogo, *Logiques des femmes face à la mondialisation et effets sur les relations de genre dans la famille*, chaire Quetelet, LLN, 1998.

¹⁴ Eurostep, *Poverty Eradication and Gender Equality*, A Benchmark for the Successor Agreement between the EU and the ACP, p. 11

femmes qui ont lancé, lors de la Conférence de Beijing, une campagne "*Regarder la Banque mondiale avec des yeux de femmes*".

La dernière décennie du siècle, avec la chute du mur de Berlin, a renforcé la domination du libéralisme économique et politique, devenu l'unique modèle sur la scène internationale. Le contrepois le plus important est l'émergence de la société civile, comme nous le développerons dans la troisième partie de ce document.

Bien que remise fortement en question dans la gestion de plusieurs conflits armés, l'Organisation des Nations Unies joue son rôle de régulateur et de médiateur politique, notamment dans la promotion des droits des femmes.

Les droits des femmes

Les grandes conférences des Nations Unies ont eu, indéniablement, un impact important sur les droits des femmes. Elles servent de base à l'agenda politique des organisations et des réseaux de femmes. Leurs droits sont en effet définis comme des droits fondamentaux, à protéger comme partie intégrante des droits humains¹⁵. Le principal outil de cette reconnaissance réside dans la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (la CEDAW), adoptée en 1979, et son protocole additionnel, tout récent (1999). En 1993, les Nations Unies ont également adopté la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

La CEDAW prône le droit à l'égalité dans le domaine public comme dans le domaine privé. *"Cependant, 41 Etats membres des Nations unies ne l'ont toujours pas signée, 6 l'ont signée mais pas ratifiée et 43 l'ont ratifiée en émettant des réserves sur certaines dispositions. En d'autres termes, 90 pays n'ont toujours pas accepté toutes les implications de l'égalité juridique entre les hommes et les femmes. Même dans certains pays qui ont ratifié la CEDAW, cette convention est appliquée à contrecœur et de façon incomplète. Ainsi, même dans le droit (sans parler de la pratique), l'égalité entre hommes et femmes n'est toujours pas assurée »*¹⁶.

Il est clair que les organisations de femmes se réfèrent aux acquis et aux recommandations des grandes conférences, et en particulier aux engagements de la Plate-forme d'action de Beijing, surtout face aux tentatives faites pour en réduire la portée dans d'autres conférences (Beijing +5).

1995 : Plate-forme d'action de Beijing

La conférence de Beijing a été l'occasion d'affirmer que l'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental, ne supportant pas d'exception. Des engagements solennels ont été pris par les institutions internationales, les Etats et les ONG dans douze domaines différents :

- ◆ les femmes et la pauvreté,
- ◆ l'éducation et la formation des femmes,
- ◆ les femmes et la santé,
- ◆ la violence à l'égard des femmes,
- ◆ les femmes et les conflits armés,

¹⁵ Il est fréquent que les droits de l'Homme soient assimilés aux droits de l'homme et partent d'une vision exclusivement masculine des droits.

¹⁶ Nations Unies, www.un.org/womenwatch/daw/cedaw

- ◆ les femmes et l'économie,
- ◆ les femmes et la prise de décisions,
- ◆ Les mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme,
- ◆ les droits fondamentaux de la femme,
- ◆ les femmes et les médias,
- ◆ les femmes et l'environnement,
- ◆ la petite fille.

1.4. La mondialisation et l'environnement

La dégradation de l'environnement, un problème mondialisé

Depuis longtemps, on dénonce la dégradation continue de l'environnement à un niveau mondial. Les premiers chocs sont venus des crises de la sécheresse au Sahel, des déséquilibres climatiques et des catastrophes naturelles de grande ampleur : inondations, raz de marées, ouragans... Et puis, il y a les catastrophes provoquées directement par les humains, comme Bophal, Tchernobyl et les marées noires s'écoulant de pétroliers géants en naufrage. Celles-ci sont directement liées au modèle de développement économique et aux choix de production et de consommation. On sent bien qu'il faut résoudre ou réduire les problèmes environnementaux : la déforestation, la pollution des mers et de l'air, la production de déchets toxiques, les émissions de gaz à effet de serre, la disparition des espèces et la diminution de la biodiversité, ou encore le réchauffement de la planète... On ne pourra le faire qu'en tenant compte des exigences du bien-être humain autant que du développement économique. Il faut adopter une approche intégrée de l'environnement, du développement et de la population, y compris les relations hommes/femmes. Le développement durable n'est pas seulement celui qui assure la durabilité écologique et économique mais celui qui peut y associer la durabilité sociale.

La dégradation de l'environnement pèse sur les femmes

La dégradation de l'environnement pèse particulièrement sur les femmes. Ce sont elles en effet qui tous les jours doivent faire face à la diminution des ressources naturelles, ce qui leur demande un surcroît de travail : aller puiser l'eau, ramasser le bois, recueillir les engrais naturels (les déjections des animaux qui sont la fumure organique). Les femmes assurent aussi la cueillette des fruits sauvages, des plantes (pour l'alimentation, l'artisanat, les médicaments, l'énergie). Toutes ces activités pénibles, à répéter tous les jours, demandent un temps de plus en plus long et empêchent les femmes¹⁷ de se consacrer à d'autres activités ou d'avoir du temps pour elles-mêmes.

Les femmes assurent la gestion des ressources par la transmission de savoir-faire et de savoir-être traditionnel. Elles connaissent les plantes médicinales, la manière de cultiver les sols, la façon de conserver les semences des variétés traditionnelles et locales. En transmettant ces savoirs, les femmes assurent le maintien d'un patrimoine culturel et protègent ainsi la biodiversité, un des enjeux majeurs du développement durable de la planète¹⁸.

¹⁷ Il y a aussi d'autres conséquences : l'absence de bois de chauffe ne permet de cuire qu'un seul repas par jour, et cela augmente les risques de malnutrition. Les femmes doivent couvrir de plus longues distances pour aller aux champs ; elles laissent les jeunes enfants sans soins à la maison ou les emmènent avec elles en brousse, ce qui accroît la mortalité infantile.

¹⁸ En Bolivie, Colombie et Pérou, les femmes créent et gèrent des banques de semences qui assure la sélection des variétés dont dépendra la bonne production agricole. Cette autonomie en semence évite aux agriculteurs de dépendre des marchés. La conservation de la biodiversité permet la disponibilité d'aliments variés à différentes

Actuellement, dans le cadre de l'OMC, des firmes multinationales spécialisées en génétique et en pharmacie font main basse sur les variétés locales dans les pays du Sud. Elles déposent des brevets sur des produits de cultures ancestrales indigènes, se réservant ainsi le droit d'exploiter ces produits industriellement, notamment par le biais de la génétique, et d'en obtenir ainsi de gros bénéfices. Pour les éco-féministes, les femmes du Sud qui travaillent et vivent dans une perspective de subsistance, en luttant pour leur survie immédiate, incarnent l'issue de secours permettant d'échapper à une société industrielle bloquée et en surcroissance. *"Pour les cultivatrices, la biodiversité a une valeur intrinsèque, mais pour les entreprises mondiales des semences et agro-industrielles, la biodiversité ne présente de valeur que comme « matière première » pour l'industrie de la biotechnologie. Pour les cultivatrices, l'essence de la semence est la continuité de la vie. Pour les multinationales, la valeur d'une semence réside dans la discontinuité de la vie..."*¹⁹

Crises écologiques, sécurité alimentaire et accès des femmes à la terre

Les femmes sont les premières responsables de la sécurité alimentaire de la famille. Elles produisent une part importante des cultures vivrières et assurent la gestion quotidienne de l'alimentation de chacun. Mais la crise écologique, la dégradation des écosystèmes et la croissance démographique rendent les apports des femmes dans la production de plus en plus essentiels : leurs greniers deviennent les greniers de réserve pour toute la famille.

Nous avons pu constater, sur le terrain, les disparités entre sexes dans l'accès et surtout le contrôle des ressources, tout en observant aussi la grande pluralité des régimes juridiques auxquels les femmes sont soumises. La répartition du travail et la répartition inégale de la propriété des moyens de production, en particulier de la terre, influencent l'utilisation et la gestion des ressources naturelles, directement liée à l'environnement. Les terres sur lesquelles travaillent les femmes, quand elles y ont accès, sont plus petites et souvent moins fertiles que celles des hommes. Les terres les plus productives sont accaparées pour les cultures de rente dont les revenus sont aux mains des hommes. Les terres pour les cultures vivrières, dont les femmes s'occupent, ont été repoussées à la périphérie des terroirs villageois. Les femmes doivent faire des trajets de plus en plus longs pour aller aux champs, ce qui détériore leurs conditions de vie.

Les femmes doivent défendre fermement leurs droits traditionnels d'usage sur les terres. Quand elles n'ont pas ce droit, elles essaient de l'obtenir en s'unissant. Avoir accès à une terre est bien souvent la seule manière pour les femmes rurales de disposer d'un revenu autonome. Leur force de travail et leur temps sont les seules ressources dont elles disposent.

époques de l'année. Les femmes boliviennes classent leurs pommes de terre suivant la taille mais aussi la saveur et la texture. Or, c'est la grande diversité de pommes de terre cultivées en Bolivie qui permet la disponibilité de cet aliment tout au long de l'année. (Source : site FAO www.Fao.Org/ Genre et sécurité alimentaire).

¹⁹ M. Mies et V. Shiva, *L'écoféminisme*, Paris, L'Harmattan, 1998 p. 347 et p. 194.

2. Les apports de l'analyse de genre

2.1. Le genre et le développement : des concepts importés du Nord ?

Si nous acceptons que les interactions entre les peuples et, par conséquent, entre les cultures sont inévitables et positives, nous devons cependant réfléchir à l'universalité ou non des valeurs. Etre femme rurale ou citadine, riche ou pauvre, noire ou blanche, indienne ou métisse, belge ou bolivienne... sont autant de situations différentes. Chacune a une histoire, teintée d'une évolution culturelle et sociale qui lui est propre. Or, dans le contexte actuel du développement Nord-Sud, les acteurs dominants se basent sur une vision culturelle qui tend à uniformiser et à imposer un modèle de pensée et une vision unique (culturelle, religieuse, idéologique,...). Leurs valeurs principales tournent autour d'une économie de croissance appuyée sur le développement des nouvelles technologies, une techno-économie basée sur un modèle de gestion et de régulation sociale imposée au reste de la planète par les pays du Nord.

Cette société est basée sur 'l'homme moyen' qui inclut dans sa neutralité de genre les femmes et les hommes, comme s'ils avaient les mêmes besoins, étaient des êtres identiques. Or, ces relations hommes-femmes prennent racine dans les valeurs patriarcales au nom de la complémentarité, de la culture ou de l'idéologie religieuse. De la même manière, trop longtemps, le développement a été considéré comme un objectif neutre, qui servirait aussi bien les hommes que les femmes, les jeunes que les vieux.

L'émergence du concept de genre comme angle d'approche et grille de lecture des réalités du développement est le fruit d'une résistance opposée par des chercheurs/chercheuses et des praticien-ne-s du Sud au concept d'intégration des femmes dans le développement, proposé notamment par les agences de coopération et les Nations Unies dès 1975 (année internationale de la femme).

"Intégrer les femmes au développement, oui mais à quel développement ?" Cette remise en question fut le fait de féministes radicales du Sud qui rejetaient le modèle de développement libéral occidental de la modernisation, reposant sur l'assujettissement du monde basé sur l'exploitation de la nature et de la force de travail des femmes. Elles ont, dans leurs travaux, mis en parallèle colonisation et patriarcat. La critique de l'Intégration des Femmes dans le Développement (IFD) est alimentée, en particulier en Afrique, par le refus d'une intégration qui apparaissait comme un déni de la place déjà largement occupée par les femmes de manière invisible, dans les processus de développement.

L'émergence du genre a aussi été suscitée par la réflexion sur les effets négatifs ou pervers pour les femmes d'un certain nombre de projets et de politiques de développement : le développement *contre* les femmes. Cette réflexion a été portée dans le cadre des évaluations de projets par des praticiennes féministes aussi bien du Sud que du Nord. C'est par contamination, peut-on dire, que l'approche de genre a investi d'autres champs des politiques sociales comme la réflexion sur l'égalité des chances, sur la parité ou sur les possibilités d'emploi, telle qu'elle se développe en Europe actuellement.

2.2. Les apports de la recherche

Les recherches féministes

Les recherches féministes ont permis de visibiliser l'apport, le rôle et les responsabilités des femmes dans le développement durable, local et global. Elles ont mis en évidence

l'importance qu'il y a à repenser le cadre d'analyse des relations sociales à la lumière de l'approche genre.

C'est en 1970 qu'Ester Boserup²⁰ identifie les multiples activités des femmes et leur rôle essentiel dans le fonctionnement d'une économie agricole tournée vers l'exportation, rendue possible par le travail des femmes dans l'agriculture de subsistance. Elle met en évidence l'importance du travail des femmes, avec des technologies traditionnelles, pour assurer la production de l'alimentation.

Depuis le début des années 80, les évaluations ont montré les échecs de programmes de développement dus à la non-considération ou à l'oubli du rôle productif des femmes. Les études sur les théories et politiques de développement ont dès lors intégré une lecture beaucoup plus riche du vécu différencié des situations de maldéveloppement, des besoins spécifiques des populations et surtout des stratégies des acteurs sociaux pour développer d'autres modèles de développement économique.

L'approche genre : une nouvelle lecture des rapports sociaux

La lecture de l'organisation de la société à partir de l'analyse du genre a proposé un éclairage spécifique sur les relations entre les hommes et les femmes. L'analyse de genre montre comment les rapports sociaux de sexe affectent et sont affectés par les changements dans l'environnement. Cet éclairage se veut résolument neuf : parler de genre n'est pas parler autrement des femmes. Il ne s'agit pas non plus de présenter les femmes ou les hommes comme des groupes homogènes ayant des logiques d'action univoques. L'analyse genre permet de comprendre, dans chaque contexte spécifique, les diverses manières dont sont gérées les pratiques de production et de reproduction sociale, les rôles (productif, reproductif et social) joués par les hommes et les femmes dans la société, ainsi que le temps que chacun et chacune consacrent aux activités, et ce différemment au long du cycle de vie. De ces rôles, qui sont généralement déterminés par l'organisation sociale et culturelle de la société, découleront des besoins spécifiques et stratégiques différents pour les femmes et les hommes.

Les recherches féministes ont également mis en évidence que l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources varient en fonction du genre et des sociétés. Généralement, les femmes ont moins de droits que les hommes. Ce qui place les hommes et les femmes à des niveaux différents face aux stratégies de développement. Ainsi, le fait que les femmes n'aient pas le contrôle de la terre les pousse, dans certains cas, à une pratique de surexploitation de la ressource et/ou des stratégies d'utilisation à court terme. La non-considération des rapports de réciprocité qui règlent des droits et des devoirs mutuels a certainement été une cause parmi d'autres d'échecs de projets ou de politiques de développement. Désormais, les concepts 'environnement', 'développement' et 'population', y compris les relations hommes/femmes, ne peuvent être analysés séparément, mais doivent l'être de façon intégrée.

Cependant, l'analyse genre a ses limites et cette nouvelle grille de lecture ne supprime en rien l'importance des autres analyses : de classe, intergénérationnelle, ethnique, de trajectoire de vies... D'autre part, il existe encore beaucoup de résistances socio-culturelles dans l'analyse spécifique des rôles joués par les hommes et les femmes. Le caractère naturel, biologique, comme élément déterminant des rôles joués par les différents individus reste une approche dominante. Certaines femmes ont des difficultés à changer leurs principes éducatifs, elles résistent et continuent à éduquer leurs enfants

²⁰ E. Boserup, *The women's role in economic development*, 1970 (trad franç. *La femme face au développement économique*", Paris, PUF, 1983)

selon des valeurs traditionnelles et socialement déterminées qui laissent les femmes dans un rôle de subordination. Le poids des générations de femmes élevées dans un rôle de subordination n'est pas facile à dépasser. Il faut certainement déployer différentes stratégies pour leur permettre de développer l'estime de soi et de dépasser les pressions sociales.

Le travail des femmes encore trop invisible

D'autre part, la marchandisation de l'économie a écarté les débats sur les finalités du développement et relégué au second plan la satisfaction des besoins fondamentaux, l'égalité sociale et de genre ainsi que la notion de bien-être. On mesure généralement le développement à travers un indicateur comme le produit intérieur brut, qui considère comme seule richesse la production destinée à l'échange sur le marché. Cette identification de la richesse à l'économie marchande empêche de valoriser la contribution non monétaire, en particulier celle des femmes, à la production et à la reproduction sociale. Julie Nelson²¹ s'interroge sur le sens d'un travail qui, lorsqu'il est rémunéré, sera considéré comme contribuant à la richesse du pays alors que, dans le contexte reproductif, il ne sera absolument pas valorisé. C'est par exemple le cas pour les soins donnés aux enfants, aux personnes âgées et aux malades. Seraient-ils de nature économique lorsqu'ils sont assurés par les marchés et sans objet lorsqu'ils sont fournis au sein des familles ? La société n'accorde-t-elle donc de valeur qu'à l'échange monétaire ?

Or, nous savons que la contribution des femmes au secteur de l'économie non marchande est très importante. De par la répartition des rôles dans la société, ce sont généralement elles qui sont chargées de la sphère reproductive. Il est dès lors urgent d'utiliser d'autres critères que purement économiques pour estimer de manière plus précise la contribution des femmes à la richesse d'un pays mais également leur contribution au bien-être²². Une autre manière de comptabiliser l'apport des femmes à la société sont les enquêtes « budget temps »²³. Ces approches suivent une logique différente de celle de la maximisation des profits : celle d'un développement qui favorise une société où l'humain est au centre de ses préoccupations ainsi que les valeurs d'égalité sociale et de genre.

Une approche « genre et pauvreté »

Nous avons déjà souligné que lorsque les gouvernements diminuent leurs dépenses, les premiers secteurs touchés sont le social, la santé, l'éducation. Au niveau microéconomique, on constate que, avec la mondialisation et la libéralisation de l'économie, les femmes ont de plus en plus souvent besoin d'argent. Les hommes ont accès à l'argent par la commercialisation des cultures de rente. Ils ont vu leurs revenus s'effondrer. Les femmes ont accès aux revenus par la vente de leur production agricole ou artisanale. Avec les nouvelles règles de l'OMC, les marchés s'ouvrent à la libre concurrence et la production locale est dépréciée. Les besoins d'argent sont de plus en plus criants, mais les moyens d'y accéder plus difficiles. Les femmes, parce qu'elles assument le rôle lié à la reproduction de la famille, vont suppléer au manque de ressources économiques et

21 NELSON, J. *Travail, sexospécificité et dichotomie entre le social et l'économique*, *Revue internationale du travail*, vol. 137 (1998), n° 1.

22 C'est le PNUD qui, de manière la plus systématique, a cherché à comptabiliser la part de la contribution non monétisée dans l'économie, par la construction des indices de développement humain et des indicateurs sexospécifiques. Dans son effort de comptabilité, le PNUD a évalué la part du travail non monétisé à 16.000 milliards de dollars sur les 23.000 milliards de productions brutes.

23 Il s'agit de la collecte de données sur l'emploi du temps très précis des membres de la famille, incluant les travaux rémunérés, non rémunérés, les tâches ménagères, les soins aux enfants, les soins personnels et le temps libre.

développer de nouvelles initiatives, monétaires ou non, pour assurer la survie de leurs proches.

Une de ces stratégies est leur implication au niveau social et communautaire. Elles vont s'engager dans des groupes de *self-help*, dans le soutien social et affectif, accomplissant toutes sortes d'autres tâches communautaires. Celles-ci viennent en réalité compenser la tendance actuelle de certains Etats à fuir leurs responsabilités sociales et de les transférer à l'économie domestique (souvent à charge des femmes) et au secteur privé.

Il est assez difficile d'évaluer la relation entre genre et pauvreté à partir des données sur la pauvreté, car les statistiques considèrent encore trop souvent le ménage comme une unité homogène. De la même manière que les théoriciens de la croissance supposaient que les bénéfices de la croissance économique se répartissent automatiquement sur les ménages les plus pauvres²⁴, le concept de pauvreté de revenu suppose que le bénéfice d'un revenu est distribué équitablement au sein du foyer. C'est nier les relations de force et de pouvoir qui peuvent exister dans les familles entre les hommes et les femmes. Pendant longtemps, le ménage (ou l'entité familiale) est resté une boîte noire, dont on analysait uniquement les intrants et les extrants. Or, les règles qui régissent la (re)distribution interne au ménage²⁵ varient largement selon les sociétés et les cultures. Elles présentent également de grandes différences selon les systèmes légaux en vigueur dans différents pays, dans la mesure où la loi prévoit et traite ce problème.

Amartya Sen²⁶ propose de parler du concept de « *pauvreté humaine* », qui permet d'éclairer la relation de genre et la pauvreté. Le ménage reste une unité très importante pour l'analyse de la pauvreté, mais il est décomposé pour permettre d'évaluer la pauvreté et le bien être relatif de chacun de ses membres.

Quelques données chiffrées sur la pauvreté des femmes

Alphabétisation/scolarité

- Sur les 867 millions d'analphabètes adultes, les 2/3 sont des femmes
- Sur les 140 millions d'enfants de 6 à 11 ans non scolarisés, 66% sont des filles,
- Entre 1985 et 1997, la scolarisation des filles a reculé dans 42 pays sur les 142 pour lesquels on dispose de données.

Malnutrition/santé

- La malnutrition touche 841 millions de personnes dont :
 - les enfants de moins de 5 ans - surtout les fillettes-
 - les femmes enceintes, en âge de procréer ou allaitant (80% des femmes enceintes en Asie sont anémiques),
 - les foyers à faibles revenus, essentiellement les foyers monoparentaux (femmes seules avec enfants)

Pauvreté

- Un membre d'une unité domestique peut être plus pauvre qu'un autre de multiples manières : il ou elle reçoit moins à manger, sa santé est pire, il est l'objet de moins de soins de santé et d'éducation, il utilise des vêtements plus pauvres, il jouit de moins de

²⁴ La Banque mondiale et la doctrine de Mc Namara, "Growth with redistribution", et l'effet du "trickle down".

²⁵ Avec la gestion séparée des budgets, un membre de la famille peut être pauvre alors qu'un autre ne l'est pas

²⁶ Amartya Sen, *Poverty and famines, an essay on entitlement and deprivation*, Oxford University press, 1990.

loisirs et de moins de temps libre et a moins de contrôle sur les achats qui sont effectués avec les revenus réunis par le groupe familial.

- Des études ont montré que la pauvreté touche plus durement les personnes qui ne participent pas à des réseaux sociaux. La pauvreté économique est ainsi en même temps cause et résultat de la pauvreté et de la marginalisation sociale.

- 80 à 90 % des familles pauvres ont pour chef de famille une femme.

Un tiers des ménages dans le monde sont sous la responsabilité d'une femme.

- Le pourcentage de familles monoparentales (femmes seules avec des enfants) touchées par la pauvreté est de :

- 20% en Italie, France, Allemagne

- 52% au Canada

- 63% aux Etats-Unis.

Violence domestique et civile

- Plus de 30% des femmes sont confrontées à la violence domestique.

- 80% des réfugiés sont des femmes et des enfants.

- Selon l'ONU, 4 millions de femmes et d'enfants sont victimes du trafic des êtres humains à des fins de commerce sexuel.

Travail/revenus

- Les femmes fournissent les 2/3 des heures totales de travail, elles ne gagnent que 10% du revenu mondial et ne possèdent que 1% des terres attribuées.

- Les femmes ne gagnent en moyenne et suivant les pays que de 50% à 80% des salaires des hommes. - 75% des travaux agricoles réalisés en Afrique sont accomplis par les femmes, mais elles bénéficient de moins de 10% des crédits accordés aux petits paysans, et de 1% de l'ensemble des crédits agricoles.

- Le travail féminin non rémunéré²⁷ totalise 11.000 milliards de \$ soit près de la moitié de la production mondiale annuelle estimée à 23.000 milliards de \$.

- 54% des devises américaines déposées aux Philippines provenaient de l'argent envoyé par les travailleurs migrants dont plus de la moitié sont des femmes.

Données extraites en grande partie par C. Marty²⁸ du rapport mondial sur le développement 2000, de World's women trends and statistics, NU, 2001 et du rapport de l'OIT sur l'Emploi dans le monde (1996-2001)²⁹

Les femmes participent à l'économie marchande

Dans la mesure où les hommes et les femmes supportent différemment les effets de politiques économiques et sociales, la mondialisation et l'ouverture des économies peuvent changer rapidement la configuration des relations à l'intérieur des familles³⁰ : contraction du marché du travail, réduction de l'emploi formel directement lié à l'augmentation du travail des femmes et, enfin, une augmentation de la paupérisation des ménages et des individus, notamment des femmes.

²⁷ Si les activités non-rémunérées étaient considérées comme des opérations commerciales payées en fonction des salaires en vigueur, elles représenteraient pour les hommes et les femmes la somme incroyable de 16.000 milliards de \$US (PNUD, Rapport sur le développement humain 1995 p. 105)

²⁸ C. Marty, *Contribution à la réflexion sur la taxe Tobin*, op.cit

²⁹ OIT (1996-2001), Rapport sur l'Emploi dans le monde 1998-1999, les femmes et la formation à l'heure de la mondialisation, OIT web site, 2001.

³⁰ Une analyse très éclairante des effets de la dérégulation économique sur les familles au Cameroun est proposée par F. Negueyap (1998) " Dérégulation économique, déni de statut et dérégulation domestique " in F. Bartiaux et N. Malpas (éd.), *Ménages, comportements démographiques et sociétés en mutation*. Chaire Quetelet 1998.

Dans le cadre d'une analyse critique³¹ des propositions d'appui à la micro-entreprise et à la génération de revenus pour les femmes, nous avons pu observer, tant en Afrique qu'en Amérique latine, que l'articulation des logiques économiques et sociales prend des formes bien spécifiques pour les femmes. Celles-ci, en effet, recherchent des solutions économiques en gardant leur spécificité d'insertion dans des réseaux sociaux. Cette insertion est tout à fait rationnelle pour les femmes confrontées aux difficultés d'accès à la formation, au crédit, aux marchés. Or, les projets de création d'emploi ou de revenus ne tiennent pas souvent compte de cette spécificité.

Plusieurs auteurs s'accordent pour dire que la transformation de l'économie mondiale est certainement responsable de l'augmentation de la pauvreté des femmes, même si, par ailleurs, elle offre également de nouveaux débouchés, comme le signale l'OIT³² : “ ainsi, tout en faisant reculer la demande de travailleurs peu qualifiés, parmi lesquels les femmes sont largement majoritaires, l'évolution des techniques favorise l'externalisation et la sous-traitance, ce qui peut offrir des débouchés aux femmes. On pense notamment aux zones franches d'exportation ou encore aux opérations de traitement des données effectuées dans les pays en développement pour le compte de grandes entreprises des pays développés ”.

La mondialisation : les usines de sous-traitance dans les zones franches

Avec la mondialisation, les entreprises cherchent, dans les pays du Sud, les conditions les plus favorables pour garantir les meilleurs bénéfices. Les firmes multinationales s'installent dans des zones franches où les taxes sont très faibles et où la réglementation nationale du travail n'est pas appliquée. Il en existe au moins 2000 dans le monde, qui emploient 27 millions de personnes. Entre 60 et 90% de ces travailleurs sont des femmes, souvent jeunes, ayant un haut niveau d'éducation et dont c'est le premier emploi. Le Guatemala à lui seul accueille 236 de ces usines, appelée *maquilas*, principalement dans la capitale.

Ces usines de sous-traitance parachèvent des articles semi-finis, façonnés par de grandes entreprises. Il s'agit souvent d'électronique ou d'habillement, pour les grandes marques à la mode en Europe et aux Etats-Unis. Les salaires de misère assurent aux firmes multinationales des bénéfices très élevés. Mais, même très faibles, les salaires sont encore souvent bien supérieurs à ceux pratiqués dans le pays. En contrepartie, les conditions de travail sont incroyablement dures. Les femmes y sont surveillées, licenciées dès qu'elles attendent un enfant ou qu'elles atteignent 25 ans. Les mères ne tiennent pas longtemps le coup ; les zones franches ne prévoient évidemment rien pour la garde des enfants. Les rythmes de travail sont effrayants, les heures supplémentaires imposées et sous-payées. Les femmes sont cantonnées dans des tâches répétitives. Les syndicats sont interdits et toute tentative pour améliorer les conditions de travail se conclut par le licenciement.

Selon le Bureau international du travail (BIT), depuis vingt ans, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, ce sont surtout les femmes qui augmentent les effectifs de la main-d'œuvre. Dans toutes les régions sauf en Afrique, la proportion de femmes dans la population active (monétairement visible) s'est accrue. La mondialisation

³¹ H. Ryckmans et I Yépez del Castillo, *Femmes, revenus et emplois dans les pays du Sud*, Recherche en appui à la politique de coopération, AGCD/CIUF, janvier 1997, 149 p.

³² OIT, *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99. Les femmes et la formation à l'heure de la mondialisation*, 1996-2001.

a eu comme conséquence, dans les pays en développement, un apport de capitaux ainsi que la délocalisation et le développement d'industries manufacturières.

La migration des hommes à la recherche de meilleures conditions d'emploi, l'augmentation du nombre de ménages dirigés uniquement par des femmes ainsi que l'augmentation du coût de la vie obligent les femmes à être de plus en plus présentes dans l'économie marchande. Ghosh³³ souligne que " *la pauvreté est l'un des facteurs importants qui poussent un plus grand nombre de femmes à participer à un travail productif à l'extérieur du foyer ou à entrer sur le marché officiel du travail* ". Selon Susan Joekes ³⁴, " *la mondialisation peut entraîner une hausse de la demande de main-d'œuvre féminine dans le secteur tertiaire et dans le secteur informel. (Les femmes) représentent maintenant environ un tiers de la main-d'œuvre du secteur industriel dans les pays en développement* ". Elles forment jusqu'à 80% de la main-d'œuvre dans certaines zones franches d'exportation. " *Au Mexique, dans les Maquilas, la plupart des travailleuses sont des adolescentes qui quittent l'école pour faire vivre leur famille. Les gérants et superviseurs encouragent les femmes à consommer des amphétamines pour combattre la fatigue et à prendre des contraceptifs pour éviter d'être enceintes. Les femmes qui parlent sont renvoyées, battues, ce qui dans certains cas peut aller jusqu'à la mutilation ou la mort de la personne. En Thaïlande, on recrute pour les zones franches des jeunes filles dans les quartiers pauvres. Celles-ci supportent financièrement leur famille et très souvent l'éducation de leurs frères*³⁵".

Une autre conséquence de la mondialisation est le partage du temps de travail et la possibilité de travail à temps partiel, beaucoup plus courant chez les femmes que chez les hommes. Il offre plus de facilités aux femmes pour concilier leurs responsabilités familiales et leur travail. Mais généralement, il ne correspond pas à un choix et pénalise les femmes. Elles sont moins bien payées, ont moins de sécurité d'emploi, d'avantages sociaux; les perspectives de carrière, d'accès aux formations et aux responsabilités sont réduites.

La mondialisation a donc certains effets positifs sur les nouvelles possibilités d'emploi pour les femmes jeunes, mais cela ne veut en aucune manière dire qu'elle a une conséquence positive sur l'augmentation de bien-être des femmes ni, plus largement, des populations pauvres.

Les femmes, gestionnaires de l'environnement

Les relations établies entre les hommes et les femmes ont un caractère historique et culturel. Elles sont forgées à partir de processus associés aux territoires particuliers. Il s'agit de relations de complémentarité, de concurrence, de conflit de pouvoir, à l'intérieur d'un mode de développement complexe et hétérogène. Nous avons mis en évidence ailleurs³⁶ le lien entre la relation à l'environnement, les stratégies de développement, l'accès et le contrôle des ressources naturelles, lui-même lié au statut social et au cycle de vie des femmes.

33 J. Ghosh, Structural Adjustment and Female Employment : Issues Relating to Rural Women, Paper presented at the ILO/National Commission for Women National Workshop on Employment, Equality and Impact of Economic Reform for Women, sans date

34 S. Joekes, *Trade-Related Employment for Women in Industry and Services in Developing Countries, Sommet mondial pour le développement social*, document hors-série n°5 Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 1995, p4.

35 Les SalamiELLES, *Les femmes et la mondialisation. Quelques faits...*, source internet

36 I. Yépez del Castillo, S. Charlier, et H. Ryckmans, *Relations de genre, stratégies des femmes rurales du Sud et développement durable*, in *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, pp.483-500, F. Debuyss, H. Gérard, P. Defourny (sous la dir. de) , Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve-Paris, 2001.

L'approche genre, systémique et relationnelle, nous a aidées à rompre avec les visions unilatérales où les femmes apparaissent comme victimes, déprédatrices ou salvatrices de la nature, et non comme actrices à part entière. Il nous est dès lors apparu fondamental d'associer durabilité sociale et durabilité écologique.

2.3. Le genre dans les institutions internationales de développement

Apport de l'approche genre dans le développement

L'expansion de la notion de 'genre et développement' et son application sont le fruit d'échanges originaux entre le Sud et le Nord, d'allers-retours fréquents entre le terrain et la théorie, entre les pratiques et les concepts... Les analyses 'genre et développement' ont de ce fait permis de développer un corpus méthodologique participatif et enraciné dans le vécu quotidien, qui allie diagnostic et intervention sociale.

L'approche 'genre et développement' a suscité également une nouvelle lecture des relations hommes/femmes dans les sphères respectives du privé et du public ; l'insertion des femmes dans les espaces du politique et leur volonté de politiser la sphère du privé, notamment celle de la santé reproductive vers les droits reproductifs, le développement de l'empowerment³⁷ et de la confiance en soi.

L'approche genre a suscité ou dynamisé une lecture plus systématique des négociations, des enjeux et des formes de pouvoir qui transparaissent dans les relations entre les femmes et les hommes. Elle a permis la mise en cause du mode de fonctionnement institutionnel de certaines ONG et de certaines institutions nationales. La parité, de slogan qu'elle était, devient progressivement une obligation dans les systèmes de gestion du personnel. Elle s'impose peu à peu dans les faits.

Prise en compte du genre dans le développement : instrumentalisation des organisations internationales ?

A la fin des années 80, les recherches féministes mettent en évidence l'importance de ne plus considérer les femmes comme un groupe à part, mais bien les relations socialement établies entre les femmes et les hommes. Le monde du développement passe petit à petit de la notion de "femmes et développement" à celle de "genre et développement". Les politiques et les programmes de développement sont tenus de s'adresser désormais de manière explicite aux hommes et aux femmes.

Ce terme 'genre' va être de plus en plus souvent adopté, dans différents contextes, que ce soit au niveau des bailleurs de fonds dans la coopération au développement ou dans les mouvements féministes. Les institutions internationales comme les Nations Unies ou, plus récemment, la Banque mondiale, ne conçoivent plus de parler de développement sans évoquer l'importance du genre.

La question des rapports hommes-femmes pose désormais le problème du long terme dans les programmes de développement, ainsi que celui de la pluralité des modèles de développement et des politiques économiques. L'analyse de genre remet en cause le modèle de développement basé sur des structures de productions et d'accumulation qui écrasent les individus et ne reconnaissent pas aux femmes une place égale à celle des hommes.

³⁷ Que l'on peut traduire par le renforcement du pouvoir des femmes

L'importance des actions et la force de mobilisation que représentent les groupements et les réseaux de femmes apparaissent de plus en plus. Les femmes sont dès lors plus souvent qu'auparavant associées aux grandes discussions sur les enjeux d'un développement durable. Des réseaux internationaux de femmes accrédités par les Nations Unies se mettent en place tel les réseaux WEDO (Organisation des femmes pour l'environnement et le développement) ou DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era)³⁸. Ces réseaux internationaux, qui sont relativement bien intégrés dans les conférences de l'ONU, sont d'origines et d'idéologies différentes, ce qui peut être source d'enrichissement. Par contre, leurs rapports avec les organisations de base ne sont pas toujours faciles ; elles en sont parfois très éloignées et ne peuvent leur servir de relais direct.

Les Conférences internationales sur les femmes : quelques jalons

1975 Mexico :

A l'occasion de l'année internationale de la femme, les Nations Unies lancent la décennie "Egalité, Paix et développement". Elle a pour objectif de mettre en lumière la place des femmes. Elle recommande à tous les pays d'établir des statistiques (d'éducation, de production, d'emploi, de santé...) différenciées selon le sexe, afin d'élaborer des politiques plus adaptées aux besoins des femmes.

1980 Copenhague :

Lors de l'examen à mi-parcours de la décennie, on observe les obstacles qui restent nombreux, notamment à cause de l'écart entre les décisions politiques ou les cadres juridiques et les pratiques.

1985 Nairobi :

Bilan de la décennie internationale. En préparation et à la suite de cette Conférence, sont nés de nombreux réseaux de femmes, dans une dynamique d'échanges Nord-Sud et Sud-Sud.

1995 Beijing :

L'égalité entre les femmes et les hommes est réaffirmée comme un droit fondamental, ne supportant pas d'exception. La notion de "genre" est adoptée officiellement, elle met l'accent sur les relations sociales inégalitaires entre les femmes et les hommes. Les institutions internationales, les Etats et les ONG souscrivent à une Plate-forme d'action dans divers domaines (12 domaines prioritaires)

D'autres Conférences où la question du genre est à l'agenda

En 1992, à Rio, a lieu le Sommet de la Terre sur l'environnement et le développement durable. Les femmes y sont très présentes et exigent des engagements pour une planète saine et pacifique. L'Agenda 21, qui reprend toutes les recommandations pour le 21^e siècle, mentionne l'importance d'intégrer les femmes dans les programmes et les politiques de développement durable.

³⁸ L'association radicale, DAWN (Development Alternative for Women in a New era), animée par des femmes du Sud (d'Asie, Amérique latine et d'Afrique) s'est créée en Inde en 1984, en préparation de la Conférence de Nairobi. DAWN met notamment l'accent sur les surconsommations au Nord et chez les élites du Sud, critique les niveaux trop élevés de dépenses militaires et s'oppose aux mesures des programmes d'ajustement structurels, en proposant une approche centrée sur les populations. Sa perspective est donc globale, dans une perspective féministe.

En 1993, à Vienne, la Conférence sur les droits humains rappelle que les droits des femmes sont des droits humains et condamne les violences envers les femmes.

En 1994, au Caire, se tient la Conférence sur la population et le développement. Les droits au bien-être des individus et la notion de "droits reproductifs" sont intégrés dans les politiques de population.

En 1995, le Sommet mondial pour le développement social à Copenhague a clairement fixé pour objectif l'élimination de la pauvreté, qui touche particulièrement les femmes, et l'attribution de moyens financiers aux objectifs sociaux.

Un long chemin a été parcouru depuis Mexico. Lors de la Conférence de Beijing en 1995, la notion de genre a été adoptée, les textes ont permis d'identifier les points critiques des rapports hommes-femmes tels que : la croissance de la pauvreté des femmes; les inégalités dans le domaine de l'éducation et de la santé ; la violence contre les femmes ; les effets des conflits armés ou non ; les inégalités dans les structures et politiques économiques, dans le partage du pouvoir et la prise de décision ; l'insuffisance des mécanismes institutionnels pour la promotion des femmes ; le manque de respect, de promotion et de protection des droits fondamentaux ; l'image stéréotypée et inégalitaire entre les femmes et les hommes dans les médias ; les inégalités dans la gestion des ressources naturelles et dans la protection de l'environnement ainsi que la discrimination persistante envers les fillettes et les violations de leurs droits. Les choses furent nettement moins positives lors de l'Assemblée de Beijing + 5, où la pression des Etats et des groupes fondamentalistes fut très forte pour revenir sur les acquis de Beijing.

Depuis Beijing, divers organismes tâchent de mettre en lumière la situation des femmes. Ils élaborent de nouveaux indicateurs permettant de comparer les pays entre eux et leur évolution dans le temps. Ainsi, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré des indicateurs de développement humain, qui utilisent d'autres critères que celui purement économique de Produit national brut, utilisé généralement pour classer les pays. Il a conçu également des indicateurs sexospécifiques qui montrent les écarts entre hommes et femmes dans toute une série de domaines, en particulier le développement humain et la participation à la prise de décision.

Toutefois, malgré l'intégration dans les politiques de développement de plusieurs objectifs spécifiques envers les femmes, les retombées du développement ne leur parviennent toujours pas facilement. Les évaluations, les bilans et études montrent que nous sommes bien en-deçà des espérances. Il y a eu, en 30 ans, des avancées considérables, notamment en ce qui concerne l'éducation. Cependant, les inégalités restent fortes, dans les pays industrialisés comme dans les pays du Sud, tant en ce qui concerne les aspects sociaux (santé, éducation) que la pleine participation des femmes à la citoyenneté et à la vie politique et économique³⁹.

Il est dès lors important de s'interroger sur un risque lié à cette nouvelle approche. Le mot genre est à la mode, mais répond-t-il réellement aux besoins spécifiques des femmes ou sert-il simplement à donner bonne conscience aux bailleurs de fonds ? Et surtout, ne sommes nous pas simplement occupés à remplacer le mot "femme" par "genre" sans pour autant considérer sa signification profonde, qui remet en cause la distribution du pouvoir entre les femmes et les hommes ?

³⁹PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, Paris, Economica, 1995, p. 32.

Jeanne Bisilliat⁴⁰ constate que : “ le principal instrument utilisé pour tenter de faire intégrer le genre dans les prêts accordés par la Banque mondiale consiste en études par pays sur la situation des femmes dans le développement (WID country assessments). On doit remarquer que ces études destinées à faciliter le dialogue entre la Banque mondiale et le pays receveur sur le rôle des femmes dans le développement, sont limitées aux problèmes de population, de santé/nutrition, de développement agricole/rural et ne prennent pas en compte l'impact différencié selon les genres des politiques d'ajustements structurels ou des politiques macro-économiques ”.

Bilan des avancées dans le monde anglo-saxon, latino-américain et en Afrique

L'unité « genre et développement » du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE a édité en 2000 un document sur les progrès accomplis en cinq ans pour une égalité des genres. Ce rapport met en évidence le fait que seule la moitié des pays membres a adopté l'égalité de genre comme objectif stratégique. En outre, l'usage des méthodes participatives destinées à favoriser l'appropriation du développement par les acteurs locaux n'entraîne pas automatiquement l'inclusion des femmes. Très peu de pays ont relevé le défi d'intégrer les femmes dans les politiques et les projets macro-économiques, et sans beaucoup de succès. Enfin, les budgets consacrés au renforcement du pouvoir des femmes (empowerment) ne dépassent jamais plus de 5% des dépenses publiques ! Il existe peu ou pas d'initiatives budgétaires sexospécifiques.

Récupération du concept 'genre et pauvreté' par la Banque mondiale

Au début des années 90, les institutions financières internationales (la Banque mondiale et le FMI) mettent le problème de la lutte contre la pauvreté, et notamment celle des femmes, au premier rang de leurs objectifs. Elle devient l'objectif principal. La Banque mondiale met en place des programmes de lutte contre la pauvreté à travers l'élaboration des plans stratégiques de lutte contre la pauvreté (PRSP), qui vont du constat aux solutions. Ils sont en principe élaborés, selon un processus participatif, en concertation avec la société civile⁴¹.

Mobilisées autour d'observatoires de la pauvreté, des unités de recherche se sont attelées à la rédaction de rapports nationaux sur la pauvreté. Malgré un discours qui semble différent de la part de la Banque mondiale et du FMI, les fondements ne changent pas : ces institutions persistent dans une logique qui associe la lutte contre la pauvreté à la monétarisation (au revenu) tout en augmentant les coûts des services de base (l'eau, l'électricité, la santé, la scolarité). Tout cela a comme conséquence de susciter l'endettement des ménages pour satisfaire les besoins de base.

En outre, le rôle des pouvoirs publics nationaux, coincés dans des problèmes de remboursement de dette et d'ajustement, est encore davantage remis en question. En effet, les nouvelles mesures économiques sont conditionnées par l'ouverture des marchés agricoles, au type d'exploitation agricole (soutien à l'agriculture intensive, à la production à partir d'OGM...), contraire à une logique traditionnelle participative, qui développe une

⁴⁰ BISILLIAT Jeanne, *Le genre : un nécessité historique face à des contextes aporétiques*, op.cit

⁴¹ R. De Schutter, S. Charlier, H. Ryckmans, *Ajustement elles en parlent : la cause des femmes et les nouvelles orientations du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale*, GRESEA, Monde selon les femmes, Entraide et Fraternité, 2000

pluralité de fonctionnements agricoles en lien avec l'espace géographique et les habitudes socio-culturelles.

3. Le rôle des mouvements de femmes pour les alternatives à la mondialisation

3.1. Histoire des mouvements de femmes

Durant les années 70, la prise de conscience du rôle des femmes dans le développement et de l'incapacité des politiques à en rendre compte est grandissante. C'est à cette époque qu'en Europe et aux Etats-Unis naissent de nouveaux mouvements féministes dont les revendications porteront essentiellement sur l'égalité des droits entre les sexes ainsi que sur la visibilité des racines sociales, sexuelles et culturelles de la discrimination.

Dans les sociétés en développement émergent de nouveaux mouvements de femmes à forte connotation sociale, ethnique ou culturelle (notamment dans les milieux féministes en Amérique latine). Des groupements de femmes vont naître dans les syndicats et les organisations paysannes. Les femmes auront une implication spécifique dans l'engagement contre les violences, les conflits et les guerres (par exemple le mouvement des femmes en noir et celui des femmes de la Place de Mai en Argentine).

Depuis 1985, les mouvements féministes du Sud revendiquent *l'empowerment* en mettant également l'accent sur le renforcement de la confiance en soi. Ils critiquent les précédentes approches du développement et du mouvement féministe occidental et développent une pluralité de thèses sur le développement. Ils refusent d'homogénéiser les femmes du tiers-monde et d'en faire des victimes. Les mouvements féministes du Sud localisent les causes de l'oppression des femmes dans le patriarcat ainsi que les dépendances coloniales et néo-coloniales.

Aujourd'hui, de par le monde, les mouvements de femmes restent très hétérogènes dans leurs structures et idéologies, mais continuent à se mobiliser pour ce concept de genre qui relie relations sociales, familiales, économiques et pouvoir. Ce sont ces mouvements du Nord et du Sud qui, à travers le concept de genre, s'écartent de 'la norme' que constitue la domination masculine. Ils mettent en évidence les différences, les besoins et les stratégies spécifiques des femmes et des hommes dans le développement.

3.2. L'émergence des ONG et de la société civile

Le contexte

Le contexte dans lequel émergent les ONG locales est déterminé par la conjoncture économique-politique nationale. Mais la dynamique du mouvement des ONG dans les pays du Tiers Monde prend ses racines dans de nouvelles approches de l'aide au développement. Des critiques radicales de la coopération au développement s'appuient sur le constat que l'aide apportée aux pays du sud ne peut atteindre les résultats escomptés qu'avec la participation libre et volontaire des bénéficiaires. En outre, les compétences acquises par les pays du Sud justifient l'arrêt d'une intervention directe et dirigiste des pays du Nord. Enfin, la souplesse d'intervention et l'efficacité des actions des ONG ont largement démontré l'intérêt de passer par elles dans un nombre important de situations⁴². Mais

⁴² La Banque Mondiale, qui met en cause la déficience de la gestion des affaires publiques dans les pays en développement, va elle aussi préconiser l'émergence des organisations locales, paysannes ou urbaines, à même de lutter contre la pauvreté.

l'émergence des acteurs de base n'accorde pas d'entrée de jeu une attention spécifique ni une meilleure place aux femmes.

Les organisations de femmes et l'Etat

Les associations féminines ont joué des rôles très divers selon les continents et les époques. Elles ont été à certains moments des relais du pouvoir. A d'autres, elles ont constitué des contrepouvoirs évidents.

En Afrique, durant la période des partis uniques (1960-1990), les associations féminines ont souvent été chapeautées par une organisation unique : la section féminine du parti au pouvoir, l'Union ou l'Organisation nationale des Femmes. Ces associations ont garanti un réseau de clientèle au parti en place et la prise en compte des besoins des femmes répondait au seul souci électoraliste.

Fréquemment, durant la décennie internationale des femmes, la résolution des questions des inégalités des sexes a été confiée à des institutions spécifiques telles que le Ministère de la Condition féminine. Cet alibi fut fréquent pour éviter une réflexion globale sur les moyens de réduire les discriminations à l'égard des femmes et des fillettes. Avec la réduction des coûts et la refonte de l'administration imposée par les mesures d'ajustement structurel, ce type de ministères a disparu dans plus d'un pays.

Dans d'autres circonstances, les associations de femmes constituent une force importante, avec laquelle le pouvoir doit composer : ainsi le poids économique des grandes commerçantes du Golfe de Guinée (qui s'exprime parfois sur le terrain politique) ou la reconnaissance juridique et politique des revendications des veuves de guerre ou des héroïnes des guerres de libération⁴³.

Les réseaux féministes

La Conférence de Nairobi (1985), a permis l'émergence d'associations et de mouvements féminins reconnus par l'Etat et par les bailleurs de fonds. En préparation et à la suite de cette Conférence, de nombreuses organisations de femmes sont nées. Contrairement aux fédérations de groupements de base, ces associations se sont d'emblée présentées comme des associations féministes, situant leur rôle dans la défense des positions des femmes, dans le lobbying politique et dans l'avancement juridique du statut de la femme. Elles ont posé le diagnostic des obstacles juridiques et éducatifs à la reconnaissance du rôle des femmes.

Cependant, certaines ONG se transforment en de simples relais des discours onusiens, académiques, occidentaux. Elles sont de moins en moins en contact direct avec les associations de base et ne relaient plus leurs revendications. Ce qui permet à certains Etats de creuser le fossé entre les ONG en parlant 'des bonnes ONG' (maîtrisables) et 'des mauvaises ONG' (les "anarchistes")...

Ce n'est cependant pas le cas de toutes les ONG. Lors des Conférences des Nations Unies et dans les forums parallèles organisés par les ONG, des connexions se font progressivement entre divers réseaux régionaux. Une des spécificités des mouvements féminins est que les liens transnationaux sont établis par des contacts interpersonnels plus qu'institutionnels.

⁴³ C. COQUERY-VIDROVITCH, *Histoire des femmes d'Afrique noire du 19ème au 20ème siècle*, Desjonqueres, Paris, 1994, 395 p.

3.3. Les défis de la mondialisation pour les femmes

Une solidarité féminine face à la mondialisation

Depuis 20 ou 30 ans, on assiste à l'émergence de la société civile dans les pays du Sud et du Nord. A côté des organismes institués, les syndicats par exemple, et des structures étatiques, ce troisième acteur est apparu, multiforme, issu des mouvements populaires, des organisations paysannes. Sous l'effet des crises économiques et financières et en profitant notamment de la démocratisation politique, les mouvements de base se sont organisés. Alors que le néolibéralisme amenait les Etats du Sud à se désengager de toute une série de secteurs, des ONG et des associations locales les ont pris en charge. En quelques années, on a vu aussi ces associations se mettre à dialoguer et à coopérer. En s'unissant, elles devenaient plus fortes. Elles se posent désormais en interlocutrices incontournables pour les Etats et les institutions internationales. Les femmes participent également à l'émergence de cette société civile ; elles n'ont pas attendu l'ajustement structurel, ni les crises financières ou la pression du libéralisme sauvage pour créer des associations féminines. Cependant, face à toutes ces perturbations (baisse des revenus, accroissement de la pauvreté, crise financière, conflits armés et guerres civiles, troubles environnementaux, exode rural, ajustements structurels et désengagement de l'Etat des politiques sociales, montée des extrémismes politiques et religieux), les groupements féminins ont dépassé le cadre traditionnel des classes d'âge et permis à toutes les femmes de se regrouper afin d'accroître leurs revenus, d'améliorer leurs conditions de vie et de défendre leurs droits.

En période de crise, les réponses aux préoccupations des femmes sont naturellement d'abord fournies par la famille élargie, qui va se solidariser face aux difficultés. La répartition des tâches (garde et soins des enfants, tâches domestiques, activités productives) se fait entre femmes, avec les mères, les fillettes, les coépouses. Sans, bien évidemment, toucher à la division des rôles entre les hommes et les femmes de la famille. Cependant, une situation très critique amène des tensions et celles-ci viennent souvent casser les solidarités et renforcer l'individualisme. C'est pourquoi, de plus en plus, les associations féminines s'avèrent bien nécessaires pour maintenir la cohésion sociale et assurer l'entraide. Les contacts privilégiés entre membres du quartier, du village ou entre personnes originaires d'une même région permettent aussi une certaine répartition des charges de travail. Des cantines populaires ont ainsi été créées par des coopératives de femmes dans les quartiers de Lima au Pérou, pour permettre aux enfants de recevoir un repas chaud quand leur mère travaille à l'extérieur. Les femmes s'organisent à tour de rôle pour assurer le fonctionnement de la cantine.

En milieu rural, les groupements féminins se sont structurés principalement autour de l'accès aux ressources. Les femmes ont obtenu des terrains pour produire collectivement. Elles ont négocié leur accès aux crédits. Elles ont demandé des équipements. Bref, elles veulent prendre part aux décisions qui concernent la communauté. Enfin, les femmes cherchent à être reconnues comme interlocutrices aux différents niveaux de pouvoir, à participer aux décisions familiales ou encore à celles du bidonville, du quartier ou du village.

L'une des revendications des mouvements de femmes (ruraux et urbains) est l'obligation de la représentation paritaire dans les organes et les institutions dirigeantes. Elle part de l'idée que ces institutions ne sont pas représentatives des populations si elles ne sont pas constituées d'une partie de femmes (c'est le débat sur les lois de quotas). Elle postule également que la présence de femmes dans certaines instances dirigeantes modifiera non

seulement les décisions qui y sont prises, mais également la manière de prendre ces décisions.

Les valeurs positives des groupes de femmes

Pour résoudre les difficultés, pour s'opposer à la surexploitation, les groupements de femmes mettent en avant des valeurs positives. Elles agissent en tant que créatrices, porteuses de vie. Elles sont pacifiques. Ce sont par exemple les Femmes pour la paix ou les Femmes en noir. Elles s'opposent aux dégradations de l'environnement physique, par exemple dans le mouvement Chipko Oudalan en Inde (en se ligotant aux arbres destinés à être abattus) ou le Green Belt Movement du Kenya. Elles peuvent également faire valoir leur force de travail, montrer leur importance économique et utiliser leurs revenus de manière à gagner en autonomie. Les coopératives d'artisans ou de paysannes améliorent leurs bénéfices en produisant en commun et en diminuant leurs frais.

Souvent, parce qu'elles sont contraintes par l'urgence ou les nécessités de survie, par manque d'analyse politique, les femmes tentent de résoudre des questions d'ordre pratique, concret et immédiat. D'une certaine manière, elles compensent les manquements des hommes qui démissionnent de leurs responsabilités et ceux de l'Etat qui se désengage de certains secteurs sociaux. Mais de plus en plus de groupements de femmes se battent clairement sur le terrain des revendications politiques. Des associations professionnelles féminines émettent des revendications en matière de statut juridique, exigent l'extension des droits et de la représentation des femmes en politique et dans les instances de décision. Les mouvements pour l'instauration d'un code de la famille respectueux des femmes, pour le respect du droit du travail, pour le droit à l'avortement, par exemple, se font entendre.

Au Sud et au Nord, mêmes enjeux et mêmes luttes

Les associations féministes et les femmes des ONG du Sud et du Nord mettent souvent en évidence les similitudes dans les conditions de vie et de travail des femmes. Au Nord comme au Sud, il existe en effet de nombreux obstacles juridiques ou culturels à une répartition égalitaire des droits et des devoirs entre les sexes. Face à des problèmes communs, les manières de les résoudre peuvent ainsi s'échanger et s'enrichir les unes les autres.

Les organisations de travailleuses

Les organisations de femmes, mouvements de femmes et ONG jouent un rôle d'intermédiaire face aux problèmes spécifiques des femmes et à la dynamique de la mondialisation. Les Etats étant acculés par la pression des organisations financières internationales à diminuer leur participation à la réponse aux problèmes sociaux, ce sont finalement les organisations et mouvements sociaux qui sont obligés de se substituer aux Etats dans certaines de leurs fonctions sociales. On constate, que ce soit au Sud ou au Nord, que les organisations de femmes doivent répondre à une multitude de besoins, spécifiques aux femmes, qui dépassent largement le besoin de revenu.

Les travailleurs, et surtout les travailleuses, ne peuvent espérer améliorer, seul-e-s, leurs conditions de travail ; les risques sont trop importants (perte d'emploi). Selon le Rapport du PNUD sur le développement dans le monde de 1995, " *l'existence des syndicats libres*

est l'une des pierres angulaires de tout bon système de relation professionnelle qui vise à concilier la nécessaire compétitivité des entreprises et les aspirations des travailleurs à gagner davantage et à travailler dans de meilleures conditions ”.

Cependant, les syndicats traditionnels ont encore trop tendance à ne pas considérer les problèmes et les spécificités des femmes. Leurs fonctionnements et pratiques restent basés sur des principes patriarcaux et souvent dans une vision traditionnelle de la société. On constate que les femmes préfèrent se retrouver entre elles dans la branche féminine du syndicat ou créer leur propre mouvement. Leurs attentes vont beaucoup plus loin que les questions liées à l'emploi, aux salaires et aux conditions de travail (bien qu'elles aient toute leur importance). Elles espèrent une réponse à leurs problèmes économiques, mais elles demandent également à l'organisation de jouer un rôle politique, culturel et social. Ce phénomène n'est pas spécifique aux femmes, bien que peut-être plus marqué dans les mouvements de femmes. Edgar Morin ⁴⁴ en parlait déjà dans son analyse des mouvements sociaux : *"On ne peut séparer l'économique, le social, l'humain et le culturel. En particulier, dès lors qu'on occulte le lien entre l'économique et le non-économique, on néglige tout ce qui n'est pas quantifiable. On élabore de ce fait des modèles économiques intellectuellement satisfaisants mais inaptes à rendre compte de la réalité"*.

Les femmes doivent répondre à une pluralité de besoins

« En participant à une organisation sociale, les femmes ne vont pas dissocier leurs différentes attentes. Elles cherchent à répondre au maximum à leurs multiples besoins. A travers l'organisation sociale, qui peut être à vocation économique (économie solidaire), elles seront à la recherche

- *de leur identité en tant que groupe et comme personne : la confiance en soi;*
- *du bien-être de leur famille, parfois simplement de la survie de celle-ci (surtout par rapport aux enfants) : à travers l'autonomie alimentaire (auto-consommation, troc) et économique (économie solidaire);*
- *d'une amélioration de leur propre condition, au travers de la formation qui peut leur ouvrir des activités moins prenantes et moins fatigantes que l'agriculture tout en leur assurant un revenu régulier (tissage, tricot, fonction d'éducatrice ou de promotrice,...);*
- *de pouvoir être actrices du développement de leur communauté et peser sur les décisions politiques, la participation à une organisation sociale pouvant constituer dans certains cas un bras de levier pour des revendications politiques ”*

(I. Yépez et S. Charlier, 1999)⁴⁵.

Les organisations paysannes

Le plus souvent, les femmes valorisent avant tout la seule ressource qu'elles possèdent : leur travail, leur main-d'œuvre. Par exemple, en Afrique, les groupements féminins reposent fréquemment sur un travail en commun, sur une parcelle collective au sein de laquelle chaque femme identifie toutefois sa production et touche son revenu

⁴⁴ Edgar Morin, *Une profonde remise en cause du développement. Et le développement ?*, symposium de Réflexion internationale, Maison de l'Unesco, 18 et 19 juin 1994, p. 61

⁴⁵ I. Yépez del Castillo et S. Charlier, *Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires*, in Defourny J and all (eds), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck et Larcier, Paris, Bruxelles, 1999, p. 155

spécifique⁴⁶. Ayant prouvé leur efficacité, ces groupements féminins sont nombreux à recevoir un appui extérieur pour les équipements de transformation agricole (moulins villageois) dans le cadre de l'allègement de leur charge de travail.

Cependant, il n'est pas rare que ce soient les perspectives d'un appui technique qui viennent susciter la création du groupement. On a suffisamment montré comment les bailleurs de fonds ont incité à l'organisation collective. Par exemple dans les programmes de crédit, leur accès n'est garanti que par la caution solidaire du groupement⁴⁷. L'objectif d'accroissement des revenus est fondamental, même s'il n'est pas explicite. Il se camoufle souvent derrière d'autres justifications telles que la réponse au besoin d'allègement du travail⁴⁸. Même si ce dernier objectif est loin d'être atteint, il ouvre aux femmes des espaces d'autonomie.

Il est vrai que cette autonomie est loin d'être assurée *ipso facto* par la création de groupements mixtes. La ségrégation forte entre les hommes et les femmes trouve son prolongement dans ces groupements. Il est dès lors important pour les femmes de se retrouver dans des associations féminines, celles-ci permettant d'autres contacts que ceux assurés par le cadre familial. Elles permettent aux femmes de se préparer à négocier et à s'imposer dans le groupe mixte. L'existence de l'organisation de femmes oblige les structures traditionnelles de considérer les spécificités des femmes même si leur place reste encore très limitée. Encore trop souvent, les groupements villageois ou communautaires restent contrôlés par les hommes (souvent issus du lignage fondateur). Les groupements de femmes et de jeunes, souvent repérés comme les plus dynamiques, restent toujours aux franges, aux limites du pouvoir.

Assurer la survie

Les mouvements de femmes, principalement dans les pays Sud - mais c'est un phénomène que l'on retrouve également dans le Nord - répondent à des problèmes de survie. Ils permettent aussi de tisser des liens de solidarité qui jouent le rôle de sécurité sociale. *"Ce qui compte pour les femmes, c'est de conserver, voire de diversifier leurs réseaux sociaux : répondre aux obligations sociales, rester insérées dans le clan, le quartier, le groupe d'entraide, la tontine ou le groupe de prière. Cette cohésion est nécessaire pour les groupes d'entraide qui exercent un travail rotatif en commun. De plus en plus, ce travail collectif dépasse le cadre de la production agricole pour investir d'autres champs économiques ou sociaux."*⁴⁹.

Si les mouvements de femmes apportent certaines réponses aux besoins des femmes, particulièrement dans le cadre des changements liés à la mondialisation, celles-ci cherchent également à s'imposer dans des organisations mixtes, pour y défendre leurs propres attentes. Elles devront cependant lutter pour s'imposer et gagner les espaces de pouvoir, ce qu'elles sont capables de faire si elles ont l'appui du mouvement féministe.

⁴⁶ Remarque : la commercialisation se fait souvent à titre individuel, ce qui exprime clairement les limites du communautarisme supposé des sociétés africaines.

⁴⁷ Voir à ce sujet J.P. JACOB, *Gouvernance, imputation, redondance. Réflexions sur la multiplicité des intervenants et la multiplication des organisations paysannes*, in J.P. JACOB et Ph. LAVIGNE-DELVILLE, *Les associations paysannes en Afrique*, op. cit., p 260.

⁴⁸ Pour les femmes de Casamance, les presses à huile de palme allègent le travail, mais surtout leur permettent d'accroître leur production et leurs revenus. H. RYCKMANS, *La sueur, l'huile et le fromager, groupements producteurs d'huile de palme en Casamance*, ENDA, Etudes et recherches, n°108, 1987.

⁴⁹ Ryckmans Hélène, *Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme*, in *Face aux changements. Les femmes du sud*, J. Bisilliat (Dir), Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 195-219

La mondialisation par la base : des réseaux citoyens solidaires

Le processus de mondialisation, qui impose à tous la logique économique occidentale, suscite une opposition de plus en plus marquée parmi les mouvements citoyens. Ce vaste mouvement s'est exprimé de Seattle à Bruxelles en passant par Gênes, contre la mondialisation néolibérale. Certains parlent d'une 'alter mondialisation', d'une autre mondialisation, une organisation mondialisation solidaire au centre de laquelle se trouverait l'humain.

Les femmes participent aussi à la mondialisation, à travers leurs réseaux, créés au Sud et animés par le Sud. Elles tentent d'y apporter aussi un regard différent et proposent une lecture différente des relations entre les femmes et les hommes comme complément à l'analyse économique et internationale des inégalités.

Les nouvelles technologies liées à la communication ont certainement été essentielles dans la création de tels réseaux internationaux, qu'ils soient ou non de femmes. La rapidité des communications et la diffusion des informations, ainsi que la possibilité de contact quasi permanent ont permis de tisser des réseaux de solidarité avec une capacité de réaction rapide et efficace. Ce travail de mobilisation et de lobby politique dépasse le niveau local et résonne au niveau international, mondial.

Internet et les femmes

La toile tissée par l'Internet est devenue, en quelques années, l'un des principaux moyens de circulation de l'information entre les groupes de base au Nord et au Sud. Internet permet des échanges de savoirs et de pratiques entre de très nombreux groupes de par le monde. C'est ce qu'on pourrait appeler une mondialisation citoyenne, par opposition à la mondialisation économique et technocratique à laquelle nous assistons par ailleurs.

3.4 La dynamique de la Marche mondiale des femmes

Marche mondiale des femmes en l'an 2000 a certainement été une des importantes manifestations de l'alter-mondialisation.

Entre le 8 mars et le 17 octobre 2000, des dizaines de milliers de femmes ont manifesté dans plus de 140 pays, des rassemblements - européen et mondial - ont eu lieu à Bruxelles et à New York, dans la quasi-indifférence des médias et du monde politique. Porter la question des inégalités entre les hommes et les femmes reste un problème complexe à résoudre. Pourtant, cette Marche était le résultat d'un travail de près de deux ans. Des centaines d'associations de femmes de par le monde se sont réunies et ont communiqué par internet⁵⁰. Elles ont travaillé à l'élaboration d'une charte commune internationale pour la lutte contre la pauvreté et les violences faites aux femmes⁵¹, ainsi que de documents locaux, adaptés au contexte. Les coordinations régionales ou nationales ont élaboré toute une série de revendications que les femmes continuent à défendre et à porter au niveau des décideurs et décideuses politiques, localement, mais également au niveau des Nations Unies. Plus de 5 millions de signatures ont été réunies de par le monde.

⁵⁰ Voir le site de la marche : www.ffq.qc.ca./marche2000

⁵¹ Revendication voir annexes.

La Marche des femmes a certainement créé un réseau de solidarité entre les mouvements de femmes. Elle a suscité la création de réseaux locaux et internationaux, qui continuent à réfléchir et à se situer dans le cadre de la mondialisation. En Belgique, la Marche a notamment permis de mener un travail d'éducation permanente et de collaboration inter-réseaux, une présence sur le terrain politique et des activités locales. Mais elle a également porté les revendications des femmes à un niveau national et international.

« La Marche mondiale des femmes est une action politique, un geste de citoyenneté de milliers de femmes qui vise une transformation politique, économique, sociale et culturelle de la situation des femmes à travers le monde et, partant, une transformation des sociétés elles-mêmes. Nous voulons un "autre" développement au Nord comme au Sud, basé sur les deux égalités fondamentales: égalité économique et égalité de genre. Dans un monde frappé de cécité, la Marche entend donner une visibilité planétaire au fait, incompatible avec la dignité humaine, que la moitié de l'humanité est moins égale que l'autre et qu'il faut de toute urgence remettre la lutte pour l'égalité politique, économique sociale et culturelle à l'ordre du jour. Ce faisant, le mouvement des femmes apporte ici une contribution de taille à un projet de société plus égalitaire pour tous et toutes »⁵².

Faisant suite à la Marche mondiale, d'autres mouvements entament une réflexion autour de l'enjeu "genre et mondialisation". Le mouvement actuel pour une autre mondialisation s'organise mais il ignore encore largement la problématique du genre dans ses revendications. Même si certaines revendications arrivent à filtrer, elles servent d'alibi et sont encore peu prises en considération. Certains mouvements de femmes affirment *« qu'il existe un fil conducteur entre toutes ces rencontres de la société civile et celles organisées par des mouvements féministes et féminins ; nous remarquons toutefois que dans ces réseaux de mouvements, il manque les analyses qui, partant du sexe, considèrent les phénomènes de la mondialisation d'un point de vue de femmes »⁵³*. C'est ce qui motive la création d'un réseau de femmes contre la globalisation pour affirmer la présence des femmes dans le mouvement alter-mondialiste.

3.5. Les revendications nouvelles

Le privé est politique, les droits des femmes sont des droits humains

Il existe d'autres associations, plus militantes, qui développent une approche en termes de pouvoir, de statut juridique. Composées d'intellectuelles et de professionnelles de la recherche, elles portent le débat au niveau de la sphère politique.

Les associations de femmes juristes de plusieurs pays africains s'attachent à recueillir l'ensemble des dispositions juridiques en rapport avec les droits des femmes et mènent un travail d'alphabétisation juridique pour mettre le droit à la portée d'un plus grand nombre de femmes, en particulier pour les femmes peu scolarisées. Ce travail de clarification des droits permet également des activités de plaidoyer pour rappeler aux décideurs politiques les engagements souscrits au niveau national ou international.

⁵² Lorraine Guay, *La marche ininterrompue des femmes pour un "autre" développement*, Demain le Monde, octobre 2000.

⁵³ Propos retenus lors de la préparation du sommet de Gênes par des groupes de la marche des femmes in document de préparation de la réunion organisée par l'Université des femmes, pour créer un Groupe femmes et mondialisation, juillet 2001.

De nouvelles thématiques sont abordées par les mouvements féminins intermédiaires (les ONG, les organisations de femmes) : ainsi la planification familiale, le SIDA (qui impose une lecture relativement neuve des rapports entre hommes et femmes, au sein du couple en particulier) ou la violence contre les femmes (thème qui cesse d'être tabou et occupe une place de plus en plus grande dans les débats sur les relations hommes/femmes).

De plus en plus de groupes de femmes se situent clairement sur le terrain du politique (et non de la politique). Les associations féminines, même celles traditionnellement cantonnées dans le caritatif, prennent petit à petit conscience de la nécessité d'agir pour modifier les normes prévalant dans les rapports sociaux hommes/femmes.

Les mouvements de femmes du Nord et du Sud soutiennent que « le privé est politique » et que les rapports de genre au sein des familles ne sont pas du seul ressort de la sphère familiale, encore souvent dominée par les hommes (et en particulier les hommes les plus âgés) mais ressortissent à une responsabilité collective.

Conclusions

En quoi les mouvements féministes sont-ils porteurs d'une vision radicalement neuve de la société ? Les associations féminines peuvent-elles proposer une lecture suffisamment universaliste des problèmes pour que celle-ci s'impose et puisse entraîner des changements de politiques et de comportements ? Voilà des questions qui restent ouvertes et des pistes à emprunter.

La globalisation de l'économie à l'œuvre, imposant le modèle occidental de rationalité économique comme unique référent, suscite néanmoins des réactions, encore marginales mais toutefois porteuses d'avenir : les mises en réseaux de bon nombre d'associations féminines, alimentées par les réseaux créés au Sud et animées par le Sud, selon une approche critique et radicale, sont de plus en plus fréquentes.

Les mouvements des femmes prennent position par rapport à la mondialisation. Ils veulent en limiter les effets négatifs, ainsi qu'en accentuer les effets positifs (la circulation de l'information). De plus en plus, leurs voix devront être écoutées car les femmes sont de plus en plus conscientes de l'importance de s'exprimer sur les grands enjeux économiques et politiques.

Annexe : Revendications de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000

La Marche accorde une grande importance, dans sa plate-forme mondiale, aux droits progressivement élaborés par la communauté internationale durant les cinquante dernières années et surtout à leur application. De nombreuses revendications exigent en effet que tous les Etats ratifient sans réserve et appliquent les conventions et les pactes relatifs aux droits des femmes et des enfants; que là où ils n'existent pas encore, des protocoles et des mécanismes soient mis en œuvre pour obliger les Etats à agir selon les droits énoncés dans les pactes et les conventions; que les Etats reconnaissent la juridiction de la Cour criminelle internationale et souscrivent aux dispositions selon lesquelles, notamment, les viols et les agressions sexuelles constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité; que le droit d'asile soit reconnu pour les femmes victimes de discrimination et de persécutions sexistes ou de violences sexuelles ou en raison de leur orientation sexuelle; que l'ONU et les Etats de la communauté internationale reconnaissent formellement, au nom de l'égalité de toutes les personnes, que l'orientation sexuelle ne doit priver personne du plein exercice des droits prévus dans les instruments internationaux. Cette insistance de la Marche sur les droits humains fondamentaux appliqués aux femmes, provient de la conviction profonde que sans Etat de droit, les femmes ne pourront jamais accéder à l'égalité.

La Marche accorde une grande importance aux transformations structurelles de l'économie plutôt qu'aux ajustements structurels. A titre d'exemples, de nombreuses revendications exigent des Etats la mise en œuvre immédiate de lois et de stratégies visant l'élimination de la pauvreté, en particulier celle des femmes: l'annulation de la dette des pays du tiers-monde, l'application de la taxe Tobin, l'élimination des paradis fiscaux et du secret bancaire, le rejet de projets tels l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) ou ses clones concoctés par l'OMC, la subordination du commerce aux droits humains fondamentaux, la mise en place d'un Conseil mondial pour la sécurité économique et financière chargé de redéfinir les règles d'un nouveau système financier mondial. Cette insistance de la Marche sur les transformations structurelles de l'économie est basée sur la conviction profonde que sans contrôle des marchés fous et sans économie solidaire, les femmes ne pourront jamais accéder au partage de la richesse et n'atteindront jamais l'autonomie économique⁵⁴.

⁵⁴ Lorraine Guay, *La marche ininterrompue des femmes pour un "autre" développement*, Demain le Monde, octobre 2000

